Accusé de réception en préfecture
069-216900860-20210928-Delib202142-DE
Date de télétransmission : 01/10/2021
Date de réception préfecture : 01/10/2021

FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE

Rhône

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2021

Nbre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 13
Votants : 17

Convocation du 22 septembre 2021.
L'an deux mil vingt et un, le 28 septembre à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :
Mesdames Caroline BENOIT-GONIN, Véronique BOUCHARD, Sylvie DESBOURDELLE, Elvine LEON, Frédérique MOLIGNEAU, Isabelle MORESI, Florence RIUS.
Messieurs Diogène BATALLA, Guy COLENT, Baptiste GAUDELUS, Aymeric GIRARDON, Vincent LABOURIER et Jean-Marie LEYGONIE.

Absents excusés : Karine BOUCHET (Pouvoir donné à Elvine LEON), Chani PETIT (Pouvoir donné à Guy COLENT), Thomas ALESSI (Pouvoir donné à Sylvie DESBOURDELLE), Olivier CHAMBE (Pouvoir donné à Diogène BATALLA).
Absent : Evelyne GIRARDON, Philippe DRAIS.

Il a été procédé, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil ; Madame Frédérique MOULIGNEAU ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptée.

2021-42/ Délibération relative à l'achat d'un immeuble dans le centre bourg

Rapporteur : M.BATALLA

La société In'Li Aura, propriétaire de l'immeuble sis 26, Place Benoit Dubost s'est vue dans l'obligation de vendre certains de ses biens.

In'Li Aura vient d'informer la mairie que le prix de vente de l'immeuble sis 26 Place Benoit Dubost, serait fixé à 115 116 €.

L'immeuble comprend deux logements dont les loyers et les baux sont les suivants :

- Rdc : T4 de 60,94m² (Carrez) – bail 3 ans renouvelable par tacite reconduction – prise d'effet 09/01/2014
- 1er étage : T3/4 de 64,80m² (Carrez) - bail 3 ans renouvelable par tacite reconduction – prise d'effet 18/05/2021

Il est proposé au conseil municipal d'acquérir ce bien qui est dans la continuité de la Maison des Associations et du restaurant dont les murs sont propriétés de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à 16 voix pour et une abstention :

➢ d'autoriser monsieur le maire à procéder à l'acquisition de l'immeuble situé 26, Place Benoit Dubost pour un prix de 115 116 € et à signer tous les documents afférant à cette acquisition,

➢ Dit que le montant du prix de vente sera prévu au budget 2021 de la commune.

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,

FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE (Rhône)
Police Rurale

Diogène BATALLA